

RAPPORT DE JURY CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE en LATIN et en GREC
PROFESSEURS CERTIFIÉS ET AGREGÉS
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS
Session Octobre 2018

COMPOSITION DU JURY

Dominique Augé, IA-IPR de Lettres, en charge du suivi des Langues et Cultures de l'Antiquité

Isabelle Cogitore, Professeure d'Université (Université Grenoble Alpes)

Mickaël Vinson, Professeur agrégé de Lettres Classiques

DISCIPLINES REPRÉSENTÉES et RESULTATS

Pour cette première session,

12 candidats se sont présentés pour la certification option Latin (12 dossiers)

1 candidate s'est présentée aux deux options (2 dossiers).

11 candidats étaient issus de Lettres Modernes, 1 d'histoire-géographie, 1 d'Italien.

14 dossiers ont été examinés (13 en latin et 1 en grec) ; 1 candidate s'est portée démissionnaire pour l'épreuve orale ; 2 étaient absents pour raisons médicales.

9 candidats admis (8 en latin et 1 en Grec)

3 candidats refusés.

Les candidats ont été notés de 06/20 à 19/20.

ANALYSE DES RESULTATS

Les candidats refusés l'ont été pour les raisons suivantes :

- **Une maîtrise insuffisante de la discipline présentée pour la certification** : si la certification complémentaire, dans le premier état de sa mise en œuvre pour 2018, est ouverte aux enseignants qui peuvent justifier d'un parcours d'études en latin ou en grec, il convient que les connaissances, parfois anciennes, aient été suffisamment réactivées pour garantir une mise en œuvre efficace de cet enseignement.

- **Une appropriation insuffisante de la didactique propre à la discipline** : la constitution du dossier, et sa présentation devant le jury, doivent donner un état du questionnement propre à garantir un apprentissage efficace des élèves et une connaissance de la spécificité de ces enseignements optionnels.

- **Une connaissance parfois lacunaire des programmes ou des dispositifs institutionnels** : les programmes propres à la discipline des Langues et Cultures de l'Antiquité, en cours ou en élaboration au mois d'octobre 2018, pour le collège comme pour le lycée, font état des deux dominantes complémentaires que sont la langue et la culture. Il convient en conséquence que le candidat ait conscience de ce double enjeu.

Il est à préciser que le jury a eu parfaitement conscience du temps réduit et contraint dont les candidats ont bénéficié pour se préparer à cette certification ; de la même façon il ne s'agit pas de sous-estimer les difficultés que représente la projection dans une réalité d'enseignement inconnue ou méconnue. Pour aider les futurs candidats, le jury tient à donner en conséquence quelques conseils.

CONSEILS AUX CANDIDATS

- **Distinguer clairement les éléments du dossier et la présentation orale** : les membres du jury n'attendent pas des candidats qu'ils reformulent les contenus d'un dossier, par définition connu, mais bien plutôt qu'ils fassent preuve d'une capacité d'analyse, éventuellement post-expérimentation, qu'ils soient à même de donner d'autres illustrations ou témoignages propres à convaincre de la vitalité de leur réflexion ou de leur imagination professionnelle.

- **Approfondir la réflexion autour du projet pédagogique en étroite collaboration avec des enseignants en charge de classes de latin ou de grec** : il convient d'envisager plus précisément le type d'activités pouvant être proposées à des élèves de collège ou de lycée ou d'avoir consulté avec profit des sites institutionnels (exemple : les ressources mises à disposition sur Eduscol, les sites académiques et notamment le site dédié aux LCA dans l'académie de Grenoble <https://pegasus-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>).

- **Mobiliser les connaissances linguistiques essentielles et s'entraîner à l'exercice de traduction de pages aisées** : le candidat doit faire preuve de compétences didactiques en même temps que de connaissances culturelles ou plus spécifiquement linguistiques, tant au moment de l'exposé qu'au cours de l'entretien avec le jury. Il ne peut donc être surpris par des questions qui portent éventuellement sur des points de langue simples (le principe de la flexion, les voix en latin, l'ordre des mots, la valeur de certains cas, les groupes prépositionnels, les désinences verbales...). Le jury n'attend pas un exposé exhaustif mais il est attentif aux garanties d'une transmission juste et suffisante en situation d'enseignement.

Le jury, pour conclure, tient à souligner le sérieux avec lequel la majorité des candidats se sont préparés pour cette première épreuve et s'y sont présentés, comme l'attestent les résultats très satisfaisants (9 succès pour 13 candidatures à l'oral). La diversité et la richesse des parcours présentés, les motivations enthousiastes exprimées révèlent l'intérêt d'une telle certification qui ne peut qu'enrichir l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité. Pour aider les futurs candidats aux prochaines sessions, une formation à distance (via M@gistère) sera ouverte au dépôt des dossiers.

Présidente du jury,
Dominique Augé
IA-IPR de Lettres



VADEMECUM :

Certification complémentaire en Langues et Cultures de l'Antiquité, option latin, option grec : https://magistere.education.fr/ac-grenoble/pluginfile.php/952567/mod_assign/intro/Vademecum%20LCA.pdf